



CHARTRE 13 DE L'ODD

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



1 Descriptif & Contexte

Les changements climatiques affectent désormais tous les pays sur tous les continents. Ils perturbent les économies nationales et la vie des Hommes.

À ce titre, l'objectif de l'accord de Paris, adopté en 2015, a été d'intensifier la réponse planétaire à la menace des changements climatiques en maintenant l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. De plus, l'accord vise à affermir la capacité des pays à répondre aux conséquences des changements climatiques grâce à la mise en place de flux financiers adéquats, d'une nouvelle architecture technologique et d'un cadre amélioré de renforcement des capacités. C'est bien dans cet esprit que l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), en tant qu'université citoyenne consciente de l'importance de la formation et de la recherche dans le domaine des changements climatiques, compte jouer un rôle fédérateur auprès des parties prenantes locales, régionales, nationales et internationales, en contribuant d'une part à relever le niveau des compétences en la matière, et d'autre part en contribuant à alimenter en informations et en données scientifiques fiables, les processus de reporting relatifs à l'engagement du Maroc envers les objectifs du développement durable, notamment l'ODD 13 objet de cette charte.

2 Domaines d'Action

L'UAE a fixé quatre domaines d'action visant à contribuer à la mise en place des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, à savoir :

- D.A.1.** Recherche scientifique sur l'action pour le climat ;
- D.A.2.** Utilisation d'énergies à bas carbone ;
- D.A.3.** Education en matière de climat ;
- D.A.4.** Vers une neutralité carbone.

3 Engagements de l'UAE par rapport à l'ODD 13

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociétale, l'UAE s'engage à :

- E.1.** Encourager l'excellence des productions scientifiques relatives aux problématiques des changements climatiques et l'action climat ;
- E.2.** Prôner une consommation croissante en énergies renouvelables sur les campus universitaires de l'UAE ;
- E.3.** Développer des programmes d'éducation en matière de risques liés aux changements climatiques destinés aux composantes de l'université et à la communauté locale ;
- E.4.** S'impliquer dans la planification coopérative régionale pour faire face aux catastrophes liées au changement climatique ;
- E.5.** Elaborer une politique de neutralité en carbone à l'horizon 2050 et en faire le suivi régulièrement.

